Rapport de la commission des finances du Conseil Régional du district de Nyon portant sur le préavis du comité de direction n°9 /2016
Demande de crédit de CHF 75`000.- pour l'aménagement des nouveaux locaux du Conseil régional.

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,
La Commission des finances, composée de MM. André Cattin (excusé), Christian Graf, Frédéric Guilloud, Laurent Kilchherr(excusé), Frédéric Mani et Pierre-Alain Schmidt, s'est réunie le 3 novembre 2016 dans les locaux du Conseil régional de Nyon en présence de Madame Chantal Landeiro, Syndique et membre du Comité de direction et de Monsieur Patrick Freudiger, Secrétaire général que nous remercions pour leurs disponibilité et la qualité de leurs réponses.

Contexte général
L'association occupe à l'heure actuel 2 sites (390m2 loyer CHF 240.-/m2) dans la ville de Nyon et manque de visibilité ce qui engendre des nuisances et des coûts supplémentaires.

Examen du préavis
L'opportunité de regrouper toute les activités sur un même site (480 m2) a un certain coût.
Le propriétaire engage les dépenses nécessaires pour des locaux fonctionnels pour un prix du loyer raisonnable.
Le financement d'une partie de ces dépenses par le budget 2016 (CHF 10`000.-) aurai pu de toute façon être utilisée. Nous remercions le CODIR pour la transparence de ses informations.

Conclusions
Après étude du préavis, la commission des finances, unanime vous propose d'accepter le préavis n° 9 /2016Demande de crédit de CHF 75`000.- pour l'aménagement des nouveaux locaux du Conseil régional.
D'accorder le crédit de CHF 75`000.- pour l'aménagement des nouveaux locaux du Conseil régional.
D'imputer le montant total de CHF 75`000.- sur le compte d'investissement. Ce montant sera amorti en 5 années.

Le Muids, le 18 novembre 2016

Graf Christian		Cottin André	Excusé
Guillou Frédéric		Frédéric Mani	
Schmidt Pierre-Alain		Kilchberg Laurent	Excusé